

PORTANT PROCLAMATION

Des résultats du premier tour de l'élection partielle d'un représentant du collège 1 des membres du Comité scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Technologie, communément appelée, Faculté des Sciences et Technologie de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

Le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologie de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne,

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération en date du 7 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Technologie révisés par le Conseil d'administration en date du 13 décembre 2019 ;
- VU** les statuts du Comité scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche adoptés par le Conseil de la Faculté des Sciences et Technologie en date du 7 avril 2005 ;
- VU** l'arrêté en date du 3 avril 2024 portant modalités de l'élection partielle d'un représentant du collège 1 des membres du Comité scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR), communément appelée, Faculté des Sciences et Technologie de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le 16 mai 2024 à 16h30 ;
- VU** l'annexe adossée au présent arrêté ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont proclamés les résultats du premier tour du scrutin tels que présentés dans l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Directeur ainsi que la Responsable Administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

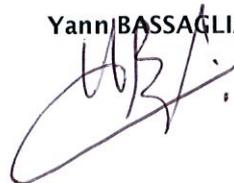
Annexe :

- Procès-verbal pour le comité scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Technologie [FST] – COLLEGE 1- sous collège 1B (personnels).

Fait à Créteil, le 16 mai 2024

Le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologie

Yann BASSAGLIA



ELECTION PARTIELLE AU COMITE SCIENTIFIQUE DE LA FST

RESULTATS DU PREMIER TOUR

**ELECTION AU COMITE SCIENTIFIQUE - COLLEGE 1 DES PROFESSEURS, PERSONNES
TITULAIRES DU DIPLOME D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES ET DOCTEURS
D'ETAT - SOUS-COLLEGE 1B**

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	95
Nombre d'émargements	40
Nombre d'enveloppes de vote	40
Taux de participation	42,10%
Nombre de votes blancs	4
Nombre de suffrages valablement exprimés	36

	Nbr de suffrages		Résultat
Madame SABRINA BELBEKHOUCHE	11	30,56%	-
Monsieur AZIZ GHOUFI	9	25,00%	-
Monsieur MICHAEL RIVARD	8	22,22%	-
Monsieur JESUS SANTOS-PENA	8	22,22%	-

Conclusion : Un second tour doit être organisé, aucun candidat ne remplissant les conditions de majorité pour être élu.

Dates du scrutin :

Le scrutin s'est déroulé du 15/05/2024 à 10h00 au 16/05/2024 à 16h00.